



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 avril 2017
Français
Original : anglais

Note verbale datée du 27 avril 2017, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par la Mission permanente de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Présidente du Conseil de sécurité et a l'honneur de lui transmettre une lettre adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant du Front Polisario auprès de l'Organisation des Nations Unies, Ahmed Boukhari (voir annexe). Au nom de la Mission, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.



**Annexe à la note verbale datée du 27 avril 2017 adressée
à la Présidente du Conseil de sécurité par la Mission permanente
de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre des autorités de mon pays, j'ai l'honneur de vous informer que, faisant suite à l'appel de plusieurs pays amis et compte tenu que, dans son rapport au Conseil de sécurité daté du 10 avril 2017 (S/2017/307), le Secrétaire général s'est engagé à examiner dans les plus brefs délais les conditions générales du respect de la lettre et de l'esprit de l'accord militaire n° 1 du 24 décembre 1997 dans la région de Guerguerat, le Front Polisario a décidé de transférer les éléments de ses forces armées qui avaient été affectés dans cette région à la suite d'une violation grave dudit accord par le Maroc, le 11 août 2016, violation que le Front Polisario avait dûment dénoncée à l'Organisation des Nations Unies.

Rappelant que Guerguerat fait partie intégrante du territoire du Sahara occidental, le Front Polisario souligne que cette décision est un nouveau témoignage de sa volonté d'encourager les efforts de l'Organisation.

Rappelant également les sacrifices consentis constamment par le peuple sahraoui pour parvenir à la paix, le Front Polisario insiste sur le fait que cette décision ne saurait mettre en cause le statut du territoire et qu'elle sera examinée à la lumière des engagements pris par toutes les parties prenantes.

À cet égard, le Front Polisario prend dûment note que l'Organisation des Nations Unies est prête à assurer une présence permanente de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) dans cette région.

Le Front Polisario, qui a toujours appuyé les efforts des secrétaires généraux de l'Organisation des Nations Unies, réaffirme qu'il est fermement attaché au Plan de règlement approuvé par le Conseil de sécurité en 1991 et, dans ce contexte, qu'il nourrit encore l'espoir d'un véritable processus politique s'inscrivant dans le cadre de la doctrine de l'Organisation sur la décolonisation et le plein respect du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

Le représentant du Front Polisario
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Ahmed **Boukhari**
